YERRES

HÔTEL DE VILLE

Affaires Culturelles et du Patrimoine
N° tél. : 01 80 37 20 61
N/Réf. : OC/BP/VT

DECISION N°2019/018

OBJET : Tarifs de vente de produits LIOT pour la boutique de la Maison Caillebotte

Le Maire de la Commune de Yerres,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2122-22,

VU la délibération n° 2017/07/563 du Conseil Municipal de la Commune de Yerres en date du 23 juillet 2017 portant délégation au Maire pour traiter certaines affaires de gestion courantes visées à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT l'organisation d'une exposition des œuvres de Eric LIOT au sein de l'Orangerie de la propriété Caillebotte à compter du 16 février 2019.

CONSIDERANT qu'il convient de proposer à la vente, à la boutique de la Maison Caillebotte, des articles déclinés sur les thèmes des œuvres de Eric LIOT,

DECIDE

DE FIXER les tarifs comme suit :

- Carte postale « Cœur de bois » Eric LIOT 1.30 €
- Carte postale « Chef Ecodoo » Eric LIOT 1.30 €
- Carte postale « Un ange passe en skate » Eric LIOT 1.30 €
- Carte postale « King-Kong » Eric LIOT 1.30 €
- Catalogue Eric LIOT 15 €

DIT que la mise en place de cette tarification sera effective une fois la présente décision exécutoire,

DIT que les recettes seront inscrites au budget de la Commune.

Fait à Yerres, le 16 janvier 2019

Le Maire,
Conseiller Départemental,

Olivier CLODONG

Accusé de réception en préfecture
091-219106911-20190116-2019-18-AU
Date de télétransmission : 28/01/2019
Date de réception préfecture : 28/01/2019

60, rue Charles de Gaulle
91335 YERRES Cedex

Tél. : 01 69 49 76 00
Fax : 01 69 48 63 98